

» grand & dans le petit Conseils de la République.

» Qu'ils demandent , que dans les cas de cette
» nature, on prenne l'avis des douze Députés de la
» partie d'en deçà les Monts , & des six de la
» partie d'au-delà les Monts , afin que la taxe
» extraordinaire soit imposée de leur consen-
» tement.

« IV. Ils demandent aussi que les Charges &
» Emplois ne soient conférés qu'à des naturels
» du Pays, & qu'il en soit de même de tous
» les grades honorifiques de la dépendance de
» l'Isle. »

Voilà ce que les Insulaires Corfès prescrivent
à la République, & sur quoi le Gouvernement
devra prendre ses arrangemens.

S A V O Y E. P I E M O N T.

Savoye. L'Armée Espagnole de l'Infant Don
Philippe qui est dans ce Duché , ayant fait
quelque mouvement , ainsi que nous l'avons
avancé dans nôtre dernier Journal , on s'est at-
tendu qu'elle alloit faire une marche vers les
Alpes pour les passer ; mais ce passage lui reste
encore à tenter. Il est cependant , que les Troupes
qui composent cette Armée , continuent d'être
de toutes parts en mouvement , que celles qui
étoient dans le Duché de *Chablais* se sont mises
en marche le 16. Juillet, & sont arrivées partie
dans la *Tarantaise* , & le reste à *Montmélian* ; qu'il
n'est demeuré dans le *Chablais* que quelques Com-
pagnies d'Infanterie , qui ont dû se mettre aussi
en marche & être remplacées par des milices ;
que le dernier renfort , consistant en dix mille
hommes de très-belles Troupes , est arrivé d'Es-
pagne , & augmente par conséquent l'Armée
jusqu'à